

ARRETE n° 23-234

Portant nomination d'un responsable adjoint de programme par intérim

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

ARRETE

Article 1 :

Monsieur Aly CHKEIR, Enseignant-Chercheur, est nommé Responsable Adjoint du programme Réseaux et Télécommunications (RT) par intérim à compter du 1^{er} septembre 2023 jusqu'au 29 février 2024.

Article 2 :

Cette fonction relève des activités d'intérêt pédagogique du référentiel d'équivalences horaires.

Fait à Troyes, le 31 mai 2023


Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressé

DRH

Diffusion générale : www.utt.fr